



APPEL À CANDIDATURES

Intervenant·e artistique

Résidence musicale

pour la petite enfance

Thème : l'éveil aux sons et à la nature



Cadence

2, rue Baldung Grien 67000 Strasbourg
03 88 23 40 80
contact@cadence-musique.fr
www.cadence-musique.fr

ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE DÉCLARATION D'ACTIVITÉ
N°42 68 01982 68
SIRET 519 023 899 00023 - NAF 8559B

Résidence musicale 2023

Thème : l'éveil au son et à la nature

Dans le cadre de sa mission Musique & petite enfance, le pôle musical régional Cadence initie une nouvelle résidence musicale dans des lieux d'accueil de la petite enfance. Pour ce projet, Cadence recherche un·e intervenant·e ou une équipe artistique et lance un appel à candidatures à destination de musicien·ne·s professionnel·le·s, musicien·ne·s intervenant·e·s ou artistes.

De mars à juillet 2023, le/les musicien(s) interviendront auprès de jeunes enfants (0-3 ans) dans deux crèches partageant le même intérêt à cultiver une proximité à la nature ; l'une située en milieu urbain à Strasbourg et l'autre dans la vallée de la Bruche à Lutzelhouse.

Objectifs de la résidence

- intégrer la musique dans le quotidien de l'enfant au sein et en-dehors de la crèche
- explorer l'apport sensible de la musique avec le tout-petit dans une relation simple, vivante et créative à la nature environnante
- permettre la rencontre et le partage de compétences entre des artistes intervenants et des professionnels de la petite enfance
- créer une dynamique partenariale et fédérer les acteurs autour du projet



Déroulement de la résidence

fin février | rencontre et réunion de préparation avec les équipes

mars | journée de formation professionnelle proposée par Cadence

de mars à juillet | interventions artistiques hebdomadaires (2 demi-journées)

avril | rencontre avec les étudiants du CFMI et réunion de concertation à mi-parcours avec les partenaires

mai | intervention partagée avec les étudiants du CFMI

début juillet | fête musicale de fin de résidence avec les familles

mi-juillet | évaluation et bilan de la résidence



Missions de l'intervenant·e (ou de l'équipe artistique associée)

- Construire des séances musicales adaptées au contexte d'intervention, dans l'interaction permanente avec les enfants et les professionnels qui les accompagnent.
- Dialoguer, coordonner et faire évoluer le projet artistique avec l'ensemble des personnes impliquées dans le projet (professionnels des crèches, étudiants du CFMI, artiste intervenant d'éveil à la nature, chargée de projets de Cadence...).
- S'inscrire dans une dynamique de partage et d'acquisition de compétences.
- Co-construire la fête musicale de fin de résidence.
- Imaginer et concevoir un support (audio, visuel) pour témoigner du travail mené.
- Participer à l'évaluation du projet.

Entrée artistique privilégiée

- empreindre le travail musical des sons rencontrés ou inspirés de la nature
- enrichir l'écoute et l'éveil à la musique d'une approche sur la matière, les couleurs, les textures, les formes (arts plastiques, land art...)

Profil recherché

- être professionnel·le de la musique (artiste, pédagogue et/ou intervenant·e) et disposer de solides compétences musicales
- avoir une expérience avérée dans le domaine de la petite enfance (interventions musicales, création de formes artistiques...)
- faire preuve de curiosité et de créativité pour travailler en extérieur et en lien avec la nature

Période de la résidence
de février à juillet 2023

Clôture des candidatures
12 février 2023

**Entretiens avec les candidats
pré-sélectionnés :**
15 ou 16 février 2023

**Projet porté par Cadence, pôle
musical régional, en partenariat avec**

- le multi-accueil La Case à Toto à Lutzelhouse
- Le multi-accueil de la Ville de Strasbourg
- Le CFMI de Sélestat - Université de Strasbourg

- être en capacité d'écouter et de rebondir sur les propositions spontanées des enfants et des professionnels pendant l'échange musical
- être en capacité de travailler avec un groupe d'enfants dans un climat de confiance tout en soignant l'attention portée à chacun

Conditions d'intervention

Volume horaire artistique global : 130 heures
Frais de déplacement pris en charge

Soit embauche et rémunération des artistes associés par Cadence selon les conditions suivantes :

- Contrat à durée déterminée
- Salaire : 25€ nets/heure

Soit prestation artistique selon les modalités suivantes :

- coût horaire : 38€ TTC / heure

Le planning précis de la résidence sera communiqué ultérieurement.

Du matériel et des ressources extérieures pourront être mises à disposition de l'intervenant-e ou de l'équipe artistique selon les besoins du projet. Il/elle pourra bénéficier des formations professionnelles de Cadence.

Documents à joindre

- CV et réalisations artistiques le cas échéant
- Note d'intention du projet détaillant :
 - les motivations à s'engager sur le projet
 - les intentions et les propositions artistiques sur la thématique
 - les éventuels questionnements

Candidature à envoyer à

Faustine Colombier, chargée de projets petite enfance et inclusion
f.colombier@cadence-musique.fr

Pour plus d'informations

Cadence
contact@cadence-musique.fr
06 36 31 92 66

Cadence

2, rue Baldung Grien 67000 Strasbourg
03 88 23 40 80
contact@cadence-musique.fr
www.cadence-musique.fr

ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE DÉCLARATION D'ACTIVITÉ
N°42 68 01982 68
SIRET 519 023 899 00023 - NAF 8559B

